



« Standard operating protocol : performance of correct procedure at correct body site »

« Prévention des erreurs de procédure et de site en chirurgie »

Le protocole standardisé concernant le site opératoire porte spécifiquement sur un type particulier de complication chirurgicale : la mauvaise personne, le mauvais côté ou site, la mauvaise procédure. Ces complications, généralement considérées comme évitables, semblent plus fréquentes qu'estimées précédemment.

L'absence pendant la période préopératoire de mesures préventives essentielles, souvent inscrites dans la politique des établissements mais non mises en œuvre systématiquement, apparaît clairement comme la cause la plus fréquente d'erreur dans les études internationales.

Ce protocole standardisé a pour **objectif de prévenir les erreurs de site opératoire ou de procédure chez tout patient hospitalisé pour une intervention**, en mettant en œuvre et en évaluant tout au long de la période préopératoire trois étapes complémentaires :

- Un processus de vérification systématique préopératoire

Celui-ci s'appuie sur une check-list préopératoire unique par patient, complétée en temps réel par les différents intervenants tout le long du parcours du patient à partir de la décision d'intervention jusqu'au moment de l'incision. Ce recueil en continu d'information sous forme de « cases à cocher » concerne l'identité du patient, l'acte chirurgical, le côté à opérer et s'il y a lieu l'implant prévu.

- Le marquage du site opératoire
- Une vérification finale pendant la pause précédant immédiatement le début de la procédure opératoire souvent appelé le « time out »

La collaboration active des équipes préopératoires (admissions, consultations) et opératoires (équipes du bloc), une bonne communication et la participation des patients sont des facteurs clés de succès de cette démarche.

Ce protocole sera testé dans 10 établissements français désireux de s'engager dans une stratégie d'amélioration de la sécurité au bloc opératoire.

Le CEPPRAL, sollicité par La Haute Autorité de Santé, est chargé de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de ce protocole au sein des établissements de santé qui bénéficieront de son accompagnement méthodologique et organisationnel tout au long du projet .

Le protocole standardisé du High 5s « prévention des erreurs de procédure et de site en chirurgie » est cohérent avec la check-list « Surgical safety » proposée par l'OMS<sup>1</sup> et récemment adaptée par l'ensemble des acteurs concernés (chirurgiens, anesthésistes, infirmiers de bloc, associations de

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de son programme « safe surgery lives »

patients) réunis par la Haute Autorité de Santé : la check-list « sécurité des soins au bloc opératoire » qui a fait l'objet d'une campagne de lancement en juin 2009, sera utilisée dans tous les blocs opératoires et sera exigible des le 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans le cadre de la certification V2010 des établissements de santé.

Ces deux démarches visent à améliorer la sécurité des procédures chirurgicales et à prévenir les événements indésirables graves de la période péri opératoire. Le protocole High 5s « prévention de erreurs de procédure et de site en chirurgie » a un périmètre moins large que la check-list de l'OMS : il cible spécifiquement le risque du mauvais patient, de la mauvaise procédure et du mauvais coté dans certains types d'intervention. Il comprend par contre un processus plus détaillé de vérification systématique préopératoire. Enfin, il comporte une exigence de standardisation dans la mise en œuvre, dans l'analyse des événements indésirables et dans la méthodologie d'évaluation pour être en mesure de mesurer l'impact avec une rigueur suffisante

Les dix établissements qui s'engageront aideront à mieux comprendre les conditions de mise en œuvre et l'impact de ce type de solution standardisée de prévention des erreurs de procédure et de site en chirurgie; ils contribueront à identifier les conditions favorables pour que la chek-list de l'OMS s'implante dans les blocs opératoires en France.

**Contact** : CEPPRAL- [claire.chabloz@chu-lyon.fr](mailto:claire.chabloz@chu-lyon.fr)